

Taux et frais de la carte MasterCard^{MD} HSBC Advance

Taux et frais - Document d'information En vigueur le 1^{er} juillet 2010

Taux d'intérêt annuel(s)	<p>Ces taux d'intérêt entrent en vigueur le jour où votre compte est activé.</p> <p>Achats : 17,9 % Avances de fonds : 17,9 % Transferts de solde : 17,9 %</p> <p>Le ou les taux d'intérêt seront majorés de 5 % par année si vous n'acquitez pas le paiement minimal avant la date d'échéance :</p> <ul style="list-style-type: none">• à deux reprises consécutives ou• à trois reprises sur une période de douze (12) mois. <p>Compte tenu des taux courants énoncés ci-dessus, cela signifie que le taux d'intérêt augmentera à 22,9 % sur les achats et à 22,9 % sur les avances de fonds et les transferts de solde. Vous continuerez à payer le ou les taux d'intérêt plus élevés tant que vous n'aurez pas acquitté le paiement minimal à la date d'échéance pour une période de six (6) mois consécutifs.</p>
Période sans intérêt et délai de grâce	<p>21 jours</p> <p>Vous profiterez d'un délai de grâce exempt d'intérêt d'au moins 21 jours si vous remboursez votre solde en entier avant la date d'échéance. Il n'y a pas de période exempte d'intérêt sur les Avances de fonds et les Transferts de sold.</p>
Paiement minimal	<p>3 % ou 10 \$</p> <p>Votre paiement minimal correspondra au montant le plus élevé des deux montants suivants : 3 % du solde impayé qui figure sur votre relevé mensuel ou 10 \$.</p>
Opérations de change	<p>2,5 %</p> <p>Les transactions en devises étrangères portées à votre compte vous seront facturées en dollars canadiens. La conversion se fera selon le taux de change en vigueur au moment où la transaction aura été portée à votre compte. Un taux de conversion de 2,5 % s'ajoutera pour chaque transaction en devises.</p>
Frais annuels	<p>Aucuns</p>
Autres frais	<p>Frais imputés le jour de la transaction :</p> <p>Frais applicables aux avances de fonds :</p> <p>Réseau de guichets automatiques (GA) affichant le symbole MasterCard ou Cirrus^{MD} :</p> <p>GA au Canada – 2,00 \$; GA à l'extérieur du Canada – 4,00 \$</p> <p>Transactions au comptoir (succursale bancaire) – Établissement financier MasterCard au Canada – 3,00 \$; à l'extérieur du Canada – 5,00 \$</p> <p>Frais de dépassement de la limite de crédit : des frais de 29,00 \$ peuvent s'appliquer si le solde dépasse votre limite de crédit autorisée à la date de votre relevé mensuel.</p> <p>Frais de copie – relevé mensuel ou facture : 10,00 \$</p> <p>Frais de transaction – Des frais de 2,75 \$ s'appliquent aux achats suivants : virements télégraphiques, chèques de voyage, devises étrangères, mandats, paiement de dettes, paris, billets de loterie et jetons de casino (qu'on appelle transactions en quasi-espèces).</p> <p>Frais pour paiement ou chèque de dépannage refusé : 25,00 \$</p> <p>Frais de chèque de dépannage – Des frais de 5,00 \$ sont facturés pour les chèques faits à l'ordre d'un commerçant à l'extérieur du Canada.</p> <p>Frais pour compte créditeur inactif – Des frais de 10,00 \$ ou le montant du solde créditeur, selon le moins élevé de ces montants, s'appliquent chaque fois qu'un compte présentant un solde créditeur est inactif pendant 12 mois.</p>

Tous les taux et les frais peuvent changer conformément à la convention du titulaire de carte.

Services optionnels

Assurance-voyage et médicale ¹	Prime annuelle de 69 \$, taxes applicables incluses.
Assurance-crédit Sans Souci ^{MD*} ²	Une prime de 0,99 \$ par mois par 100 \$ du solde quotidien moyen de votre compte MasterCard de la HSBC (plus les taxes applicables).

Renseignements importants sur la carte MasterCard HSBC Advance :

Pour demander la carte MasterCard HSBC Advance, vous devez être client HSBC Advance. Pour être admissible à l'ensemble HSBC Advance, vous devez :

- ouvrir et maintenir un compte-chèques HSBC Advance;
- avoir un solde de dépôts et de placements personnels d'au moins 25 000 \$.

Si vous ne maintenez pas le solde minimal, des frais mensuels de 25 \$ vous seront imputés et ils seront portés à votre compte-chèques HSBC Advance (les frais peuvent être modifiés de temps à autre). La carte MasterCard HSBC Advance est offerte sous réserve de l'approbation du crédit.

Pour en savoir plus sur les produits et services de la HSBC et faire une demande de carte MasterCard HSBC régulière, rendez-vous à votre succursale de la Banque HSBC Canada.

¹ L'assurance est souscrite par American Bankers Compagnie d'Assurance Vie de la Floride et American Bankers Compagnie d'Assurance Générale de la Floride, compagnies du groupe Assurant Solutions^{MD*}. Toute assurance est assujettie à des restrictions et à des exclusions. Pour connaître toutes les modalités et les limites de cette assurance, veuillez consulter l'attestation d'assurance. ^{MD*} Assurant Solutions est une marque de commerce déposée de Assurant Inc.

² L'assurance crédit Sans Souci facultative est souscrite par la Compagnie d'Assurance-Vie Household et l'American Bankers Compagnie d'Assurance Générale de la Floride et est offerte, sous forme d'assurance collective, aux titulaires de la carte MasterCard de la HSBC admissibles. Toute assurance est assujettie à des restrictions et à des exclusions. Pour en savoir plus, reportez-vous à l'attestation d'assurance. Le taux des primes peut changer moyennant l'envoi du préavis exigé par la loi applicable.